

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES



Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal  
tenue le lundi 5 juillet 2010 en la salle du Conseil et à laquelle  
sont présents :

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et  
vérifie le quorum.

2010-07-159  
5381

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu  
à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et  
que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2010-07-160  
5381

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu  
à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session  
ordinaire tenue le 14 juin 2010 et les procès-verbaux des sessions  
spéciales tenues les 14 et 29 juin 2010.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser  
des questions.

2010-07-161  
5381

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30  
juin 2010.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 769 m<sup>3</sup>, moyenne : 126 m<sup>3</sup>/jr  
Les Buissons : 15 815m<sup>3</sup>, moyenne : 527 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : 01-06-10 au 30-06-10 33,2 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : 01-06-10 au 30-06-10 10,13m<sup>3</sup>



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

### - Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 1<sup>er</sup> juin 2010.  
Incendie : 5, 14 et 23 juin 2010.  
Premiers répondants : 2, 11 et 22 juin 2010.  
Formation : aucune

### - M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : aucun

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2010-07-162  
5382

### CORRESPONDANCE:

#### Reçue:

- \* Mme Christine Mayer, ingénieure, ministère des Transports - 10-06-16- information que des travaux de stabilisation du talus sont planifiés d'ici cet automne, sur le terrain face au 90, chemin Principal. Ils devront procéder par temps sec afin d'assurer la qualité des travaux.
- \* M. Laurent Lessard, ministre, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -10-06-11- information que la municipalité de Pointe-aux-Outardes recevra 618 101 \$, sur 4 ans dans le cadre de l'entente Canada-Québec relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. La municipalité devra réaliser des travaux ou dépenses qu'elle présentera au ministère, selon l'ordre de priorité répondant aux critères du ministère.
- \* M. Jean-Pierre Beaumont, directeur général, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire - 10-06-15- information concernant le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec.

#### Expédiée:

- \* Mme Lysanne Girard, ministère des Transports du Québec - 10-06-17- envoi de la résolution numéro 2010-06-141 selon laquelle la municipalité de Pointe-aux-Outardes informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation, des compensations, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- \* Mme Solanges Bouchard, Club « Les Skieurs de la Savane » -10-06-18- envoi de la résolution numéro 2010-06-144 selon laquelle la municipalité de Pointe-aux-Outardes nomme M. Raymond Lavoie, conseiller #4, pour représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes sur le conseil d'administration du club, et remettra un montant de 1 000 \$ au club comme mise de fond de départ.
- \* M. Yvan Lévesque, Groupe-conseil TDA -10-06-18- envoi de la résolution numéro 2010-06-151 selon laquelle le conseil municipal mandate le Groupe-conseil TDA pour réaliser les documents nécessaires au remplacement de la fosse septique du parc de maisons mobiles au montant de 9 700 \$, plus les taxes applicables.



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

\* M. David Tremblay-Ross, 13, rue David -10-06-21- envoi de la résolution numéro 2010-06-133 selon laquelle le conseil accepte sa demande de dérogation mineure DM-2010-05, afin de lui permettre la construction d'un garage isolé privé d'une superficie excédentaire d'environ 4%.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2010-07-163  
5383

**PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2010-07-05 ainsi que sur la liste des transferts budgétaires.

**LISTE DES TRANSFERTS JUILLET 2010**

02 13000 413	Comptabilité et vérification	+ 2 000 \$
02 14000 141	Salaire régulier – Greffe	+ 350 \$
02 14000 200	Charges sociales – Employeur	+ 75 \$
02 14000 341	Avis publics	+ 500 \$
02 19000 412	Services juridiques	+ 1 500 \$
02 22000 310	Frais déplacement	+ 300 \$
02 22000 455	Immatriculation	+ 50 \$
02 22000 650	Vêtements, chaussures et acc.	+ 1 200 \$
02 29500 451	Services fourrière	+ 500 \$
02 32000 455	Immatriculation – Voirie	+ 100 \$
02 32000 525	Ent. et rép. – Véhicules – Voirie	+ 1 500 \$
02 32000 643	Petits outils	+ 600 \$
02 41300 516	Location machinerie	+ 1 500 \$
02 41300 642	Matériaux	+ 750 \$
		<b><u>10 925 \$</u></b>
02 19000 141	Salaire régulier – concierge	– 4 425 \$
02 22000 649	Pièces et accessoires – incendie	– 1 550 \$
02 32000 521	Entretien infrastructures routières	– 2 700 \$
02 41300 521	Ent. infrastructures - Réseaux-	– 2 250 \$
		<b><u>10 925 \$</u></b>



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÉGLEMENTS

Aucun règlement.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2010-07-164  
5384

PROTOCOLE D'ENTENTE – SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

**CONSIDÉRANT QUE**

le protocole d'entente concernant les services aux sinistrés entre la municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) doit être renouvelé pour une période de un an.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière et Monsieur André Lepage, maire à signer le protocole d'entente de services aux sinistrés entre la municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) pour une période de un an.

2010-07-165  
5384

TOURNOI DE GOLF – VALLÉE DES ROSEAUX

**CONSIDÉRANT QUE**

la demande financière reçue pour le tournoi de golf au profit de la Vallée des Roseaux qui aura lieu le 21 août prochain.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantale de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'inscrire M. Raymond Lavoie, au tournoi de golf au profit de la Vallée des Roseaux, qui aura lieu le 21 août prochain, au montant de 125 \$.

2010-07-166  
5384

DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES – MAISON DES JEUNES « LE S.Q.U.A.T. »

**CONSIDÉRANT QUE**

la Maison des jeunes « Le S.Q.U.A.T. » a soumis à la Commission municipale du Québec, le 6 mai et le 3 juin dernier, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes;

**CONSIDÉRANT QUE**

selon les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, la Commission municipale doit consulter la municipalité afin de connaître son opinion, à l'égard de cette demande de reconnaissance;

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

**CONSIDÉRANT QUE**

le Conseil municipal a pris connaissance de la demande d'exemption de cet organisme et qu'il la juge recevable.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes informe la Commission municipale du Québec qu'elle est favorable à la demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxes soumise par la Maison des jeunes « Le S.Q.U.A.T ».

2010-07-167  
5385

**DEMANDE DE DON – RANDONNÉE VÉLO SANTÉ**

**CONSIDÉRANT QU'**

il y aura une 7<sup>e</sup> édition de la Randonnée Vélo Santé qui aura lieu au mois d'août pour la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de Manicouagan;

**CONSIDÉRANT QUE**

Mme Marie-Michelle Gaudreault fera partie de la randonnée 2010.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 50 \$ à Mme Marie-Michelle Gaudreault qui le remettra à la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de Manicouagan.

2010-07-168  
5385

**RASSEMBLEMENT DE KITE-SURF – AOÛT 2010**

**CONSIDÉRANT QU'**

un rassemblement de kite-surf aura lieu à Pointe-aux-Outardes, les 5, 6, 7 et 8 août 2010, entre le quai et le Parc Nature;

**CONSIDÉRANT QUE**

pour le samedi, le comité organisateur aurait besoin de deux chapiteaux et une embarcation pour sauvetage;

**CONSIDÉRANT QUE**

le service incendie de Pointe-aux-Outardes s'occupera bénévolement de la circulation, le stationnement et la sécurité sur les lieux et agira comme premiers répondants si nécessaire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire participer financièrement au rassemblement de kite-surf qui aura lieu à Pointe-aux-Outardes, les 5, 6, 7 et 8 août 2010, pour la location de chapiteaux et une embarcation de sauvetage pour un montant approximatif de 1 150 \$, plus taxes.

2010-07-169  
5385

**TRAVAUX DE RECHERCHE EN EAU POUR L'AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX PUIITS**

**CONSIDÉRANT**

l'estimation budgétaire concernant la réalisation d'un programme de





## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

recherche en eau dans le cadre de l'entretien préventif des équipements de captage en eau souterraine, au coût de 14 944,65 \$, taxes incluses;

### **CONSIDÉRANT QUE**

l'objectif de ces travaux est la réfection complète du puits P-2 du secteur de Les Buissons et la construction d'un puits additionnel dans le secteur de la Pointe, afin de sécuriser l'approvisionnement des secteurs;

### **CONSIDÉRANT QUE**

l'estimation budgétaire concernant la préparation du dossier et des documents d'appel d'offres sur invitation pour la réalisation de forages exploratoires et la construction d'un puits expérimental, incluant les essais de pompage, au coût de 3 146,39 \$, taxes incluses.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Girard et résolu à l'unanimité, de mandater la firme Mission HGE pour la réalisation d'un programme de recherche en eau dans le cadre de l'entretien préventif des équipements de captage en eau souterraine ainsi que la préparation du dossier et des documents d'appel d'offres sur invitation pour la réalisation de forages exploratoires et la construction d'un puits expérimental, incluant les essais de pompage, et ce au coût de 18 091,04 \$, taxes incluses.

2010-07-170  
5386

### **FIXER DATE – DÉROGATION MINEURE – 595, CHEMIN PRINCIPAL**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie et résolu à l'unanimité, de fixer au 26 juillet 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DM-2010-06, dont la propriété est située au 595, chemin Principal.

2010-07-171  
5386

### **MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Chantal de Verteuil au titre de maire suppléant pour la période du 6 juillet au 13 septembre 2010.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

2010-07-172  
5386

### **ACHAT – GANTS DE POMPIERS**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 8 paires de gants de pompiers auprès de Boivin et Gauvin et ce, au coût de 1 008,00 \$, plus les taxes applicables.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2010-07-173  
5387

CLUB «LES SKIEURS DE LA SAVANE»

**CONSIDÉRANT**

la demande du Club «Les Skieurs de la Savane», en date du 1<sup>er</sup> juillet, pour récupérer le bois qui avait servi à faire une scène extérieure au Centre des loisirs;

**CONSIDÉRANT QUE**

le bois récupéré pourrait servir pour la construction d'un camp le long de la piste de ski de fond.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de remettre gratuitement la scène extérieure au Centre des Loisirs, au Club «Les Skieurs de la Savane» afin de récupérer le matériel pour la construction d'un camp pour la piste de ski de fond.

2010-07-174  
5387

INSTALLATIONS – COMPTEURS D'EAU

**CONSIDÉRANT**

l'estimation reçue de Plombi-Pro inc. pour la fourniture et l'installation de compteurs d'eau pour la bergerie et le Camp St-Paul.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, de mandater Plombi-Pro inc. pour la fourniture et l'installation de compteurs d'eau pour la bergerie et le Camp St-Paul, et ce, au coût de 1 364,77\$, plus les taxes applicables.

2010-07-175  
5387

ÉQUIPEMENTS - PARCS

**CONSIDÉRANT QU'**

il manque 1 banc et 2 tables à pique-nique pour les parcs d'enfants;

**CONSIDÉRANT**

la soumission reçue de Équiparc;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un banc et de 2 tables à pique-nique auprès d'Équiparc, et ce, au coût de 4 075,26\$, taxes et transport inclus.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2010-07-176  
5388

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20h12.

  
MAIRE  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SEC-RÉTRAIRES-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
MAIRE